

INFOS COURSE



CF VTT'O

Sprint du 27 mai 2018



INFOS TECHNIQUES :

accueil Salle Polyvalente, rue Principale à Leimbach.
 Distance parking-accueil : 0 à 1000 m / Distance accueil-départ : 700 m / Distance Départ à Triangle : 150 m + 10m dénivelé / Distance arrivée-accueil : 500 m

	CATEGORIES CO VTT et classe	CIRCUIT	DISTANCE	D. réelle	DENIVELE	TEMPS	NIVEAUX TECHNIQUES
CF H ELITE	H 20 et +	A	6,21 km	9,1	280 m	20-25'	5 – VIOLET
CF D ELITE	D 20 et +	B	4,44 km	6,5	200 m	20-25'	
CF JH	H 17	C	4,55 km	6,3	190 m	20-25'	
	H 14						
CF JD	D 17	D	4,04 km	5,6	175 m	20-25'	
	D 14						
NON TITRES	OPEN de H 14 à H 70	E	3,82 km	5	140 m	15-20'	4 – ORANGE
	OPEN de D 14 à D 70	F	3,41 km	3,9	110 m	15-20'	
	PASS' DECOU VERTE	HD 12	G	2,53 km	2,8	70 m	15-20'
	HD 10 et moins	H	2,08 km	2,2	60 m		2 – BLEU / - 8 ans OBLIGATOIREMENT accompagné

Le circuit H est 1 circuit de compétition. Les HD10 accompagnés doivent s'inscrire sur 1 circuit « Hors classement ». L'accompagnement est obligatoire pour les jeunes de moins de 8 ans. Leur circuit n'est pas chronométré. L'adulte licencié accompagnant devra avoir couru au préalable.

Cartes

Carte au 1/10000.

Terrain

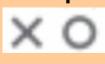
Forêt à chemins multiples. Toutes les traces de débardages ne sont pas représentées en raison de leur réalisation très récente post-impression des cartes.

Coupes récentes = risque de crevaison.

- Couleur JAUNE : cyclabilité INTERDITE
- Couleur ORANGE : zone cyclable
- STRIE NOIR : zone cyclable



- SYMBOLES PARTICULIERS :

- = éléments particuliers d'eau : puits 
- = éléments particuliers de végétation : souche, arbre isolé-remarquable 
- = éléments particuliers dus à l'homme : banc, agrès parcours Vita 



Zones interdites et dangereuses

Indiquées sur la carte selon les règles cartographiques FFCO.
DISQUALIFICATION du coureur si non respect de ces zones.

Secours

Le CFS68 assure votre sécurité : présence à l'accueil.

ZONE de FIN et d'ARRIVEE des CIRCUITS

Vous traversez un parcours Vita très fréquenté.

Soyez vigilants même si l'organisation a positionné des panneaux d'informations aux zones sensibles pour information aux marcheurs et autres utilisateurs, notamment accompagnés de jeunes enfants ou chiens en laisse.

Mise en garde des autres usagers complétée en amont par information des mairies impliquées auprès des utilisateurs «habituels». (joggeurs, promeneurs avec chiens ou jeunes enfants en particulier)

RAPPELS :

Il est INTERDIT de couper en forêt, c'est à dire de quitter les chemins et sentiers identifiés comme tels sur la carte. DISQUALIFICATION du coureur si non respect de cette interdiction. Le coureur doit respecter les autres utilisateurs des lieux.

Une prudence accrue est requise en descente. Le code de circulation à VTT s'applique.

Les franchissements obligatoires : des signaleurs sont placés à ces endroits de franchissement. Coureurs vous n'êtes pas prioritaires sur la circulation routière et vous devez vous conformer aux injonctions des signaleurs.

Coureurs vous n'êtes pas prioritaires sur la circulation routière et vous devez vous conformer aux injonctions des signaleurs.

La ville de Leimbach n'est pas soumise à des restrictions de circulation, soyez vigilant.

Heure de fermeture des circuits, à partir de laquelle le parcours sera débalisé : 13h30.

A TOUS : si vous ne terminez pas votre circuit, il vous faut IMPERATIVEMENT repasser par l'accueil pour valider votre retour.

Lecture de votre doigt sans tarder, une fois de retour à l'accueil.

Récupération des cartes

Les cartes seront à récupérer juste après le dernier départ du coureur en lice sur le Championnat de France ou Coupe de Suisse, après accord de l'arbitre. Le sac des cartes sera remis à la personne du club qui viendra le récupérer.



Contrôle des licences

Conformément au règlement des compétitions de la FFCO

– article XIII.1 :

« A la demande de la Fédération, de l'organisateur, du délégué fédéral ou de l'arbitre tout coureur doit être en mesure de justifier de son identité. Ce contrôle peut être général ou, partiel ou par sondage.

Chaque compétiteur est tenu de concourir sous son numéro de licence, son nom, sous l'appellation de son club d'affiliation et avec l'équipement électronique qui lui est affecté »

Un premier contrôle des licences se fera par l'arbitre – Michel Stribeau par vérification de l'archive fédérale lors de l'inscription. Sur l'ensemble des 2 jours un contrôle des noms et des doigts électroniques sera fait à l'entrée de chaque zone de départ.

Pendant un contrôle inopiné et aléatoire pourra être fait sur certains concurrents.

METEO

La course sera annulée en cas d'alerte météo déclarée par la Préfecture. (canicule, grand vent, inondation...) En cas d'intempéries autres (absence de visibilité par exemple), l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou stopper la course à tout moment.

Spécialité locale reconnue...

Les TIQUES fleurissent les forêts de nos massifs de course.

Redoublez de vigilance à votre retour, votre santé vous en remercie !

EC'ORIENTEUR

Il est INTERDIT d'abandonner tout déchet dans le milieu naturel.

Des poubelles sont à votre disposition à l'accueil.

SPORT SANTE

L'utilisation d'un vélo à assistance électrique est acceptée :

- Si le vélo est conforme à la directive européenne 2002/24EC et si le coureur signe le formulaire attestant de cette conformité
- Sur un circuit adapté (à discuter le jour J avec le traceur) et sans classement

